

**L'élection du maire et des adjoints a eu lieu lundi 25 mai 2020,
exceptionnellement, en raison des mesures sanitaires en vigueur,
à la salle des fêtes**

- *Après l'installation des nouveaux membres du conseil municipal, il a été procédé, sous la présidence du conseiller municipal le plus âgé, madame GROSJEAN Françoise, à l'élection du maire de la commune :*

*Seul candidat déclaré, au premier tour de scrutin,
À l'unanimité, monsieur Didier HUGEDET a été élu maire.*

- *Le maire nouvellement élu, a ensuite procédé à la validation du nombre d'adjoints : proposition a été faite de fonctionner comme auparavant avec trois adjoints ; cette proposition a été adoptée à l'unanimité.*

- *Le maire a ensuite procédé à l'élection du premier adjoint : Seul candidat déclaré, au premier tour de scrutin,
À l'unanimité, monsieur Karl Von FELTEN a été élu 1^{er} adjoint.*

- *Puis il a été procédé à l'élection du second adjoint : Seule candidate déclarée, au premier tour de scrutin,
À l'unanimité, madame Françoise ETIENNE a été élue 2^{ème} adjointe.*

- *Puis il a été procédé à l'élection du troisième adjoint : Deux candidats se sont présentés :
Monsieur Patrick BARDOZ
Monsieur Antoine BONNE
Au premier tour de scrutin monsieur Antoine BONNE a été élu troisième adjoint à la majorité avec 8 voix contre 7 pour monsieur Patrick BARDOZ.*



Messieurs Karl Von FELTEN et Didier HUGEDET seront les représentants de la commune auprès de la communauté de communes TERRES de SAÔNE pour le nouveau mandat à venir.